

Notice d'utilisation

Helight Pro version télécommande filaire

Référence – H001-TC



Appareil HELIGHT PRO, Référence : H001-TC
Made in France



HELIGHT SAS

131 rue de Crequi, 69006 LYON – France

5 Avenue Lionel Terray, Batiment C2, 69330 Meyzieu - France

www.helight.com Téléphone : 00 33 (0)4 72 02 27 16



Adaptateur de courant universel 24 V  2.5 A

Référence Document : Notice H001-TC / Décembre 2017.

Notice d'utilisation HELIGHT PRO – H001- TC

Sommaire

- 1 / Généralités
- 2 / Précautions d'emploi
- 3 / Contre-indications
- 4 / Présentation, contenu du carton.
- 5 / Utilisation - Mise en route de l'appareil
- 6 / Protocoles des soins
- 7 / Entretien de l'appareil - Conditions d'hygiène
- 8 / Conditions environnementales
- 9 / Spécifications
- 10 / Résolution de problèmes
- 11 / SAV
- 12 / Garantie

1 / Généralités

Afin de faciliter l'utilisation de cet appareil, lire les consignes d'utilisation. Ces instructions contiennent des informations de sécurité importantes concernant l'utilisation et l'entretien de cet appareil. Veuillez conserver cette notice. Vous pouvez également consulter la notice à tout moment sur le site internet de Helight : www.helight.com

L'appareil Helight Pro peut être utilisé soit posé sur une table, soit sur un pied à roulette, soit sur un bras fixé sur un support.

Conçu et fabriqué en France. Durée de vie du produit : 5 ans.

Toutes les informations sur : www.helight.com

Patent pending technology / Brevet déposé à l'INPI le 02/ 09 / 2016



2 / Précautions d'emploi :

Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance. Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés.

L'appareil Helight Pro est alimenté par une unité d'alimentation amovible. Utiliser l'appareil Helight Pro uniquement avec l'alimentation fournie avec l'appareil. Ne jamais utiliser une autre unité d'alimentation.

L'appareil Helight Pro doit être alimenté uniquement sous la très basse tension de sécurité correspondant au marquage de l'appareil.

Cet appareil est prévu pour un usage exclusivement intérieur. Ne pas exposer l'appareil à la pluie ou à l'humidité. Ne jamais mettre l'appareil en contact avec de l'eau. Pour réduire le risque électrique, ne pas renverser de l'eau ou d'autres liquides sur l'appareil.

Ne pas utiliser l'appareil s'il est endommagé.

L'appareil doit être nettoyé selon les recommandations du fabricant. Débrancher l'appareil pendant le nettoyage. Ne pas utiliser de lingettes alcoolisées ni de solvant.

N'ouvrir l'appareil en aucun cas.

Il est possible de traiter plusieurs zones chez un même patient. Afin de conserver une efficacité maximale des LEDs, veillez à ne pas enchaîner deux séances immédiatement l'une après l'autre. En respectant un temps de quelques minutes entre deux séances, le temps d'installer confortablement votre patient, vous maintiendrez l'efficacité de votre appareil Helight Pro.

Le port des lunettes de protection par le patient est obligatoire. Vérifiez que les lunettes sont en bon état avant toute utilisation. Les lunettes ne doivent pas être utilisées pour d'autres indications, elles sont conçues uniquement pour protéger les yeux de la lumière LED rouge. Nettoyez les lunettes régulièrement avec de l'eau savonneuse. Ne pas utiliser de dissolvants.

Pendant l'utilisation, le patient doit porter obligatoirement les lunettes fournies avec l'appareil. En cas d'inconfort, vous pouvez glisser un coton ou un disque à démaquiller entre les yeux et les lunettes. Assurez-vous que le patient ne voit

aucune lumière et demandez-lui de tenir les yeux fermés de préférence. Ne déformez pas les lunettes de protection. Eviter de regarder en face la lumière émise par l'appareil. Bien que la lumière émise par l'appareil Helight Pro ne soit pas toxique pour la rétine, en cas d'exposition directe prolongée au niveau des yeux et d'inconfort persistant, consulter votre médecin.

Utiliser l'appareil Helight Pro sur une peau nettoyée et démaquillée. La présence de produits sur la peau peut empêcher la diffusion de la lumière. Bien qu'il n'ait pas été décrit d'effets secondaires à l'utilisation des LED dans les études scientifiques au cours de ces cinquante dernières années, il peut exister une sensibilité individuelle. Dans ce cas, il est possible de ressentir quelques picotements ou une légère sensation de chaleur ou encore une petite rougeur sur la zone où la lumière a été émise. Ces inconvénients mineurs et réversibles disparaissent très rapidement.

En cas d'inconfort, de sensation désagréable ou de sensation de brûlure ou de douleur, maintenir l'appareil HELIGHT PRO à une distance plus éloignée de la peau ou bien arrêter le traitement. En cas de problème, consulter votre médecin.

3 / Contre-indications :

- Ne pas utiliser l'appareil HELIGHT PRO chez les femmes enceintes, ni chez les enfants.
- Ne pas utiliser l'appareil HELIGHT PRO avec des médicaments anti-inflammatoires, pouvant provoquer une perte d'efficacité, ni des produits photo-sensibilisants, synthétiques ou naturels.
- Ne pas utiliser l'appareil HELIGHT PRO sur des lésions cancéreuses ou pré cancéreuses non traitées sans avis médical.
- Le praticien a l'obligation de renseigner son client sur ces risques et contre-indications, bien qu'aucun effet secondaire non réversible n'ait été décrit dans la littérature scientifique.

4 / Présentation - Contenu du carton

L'appareil HELIGHT PRO est livré en deux cartons.

Un carton contient l'unité LED avec sa télécommande filaire et son unité d'alimentation, un bras destiné à être posé entre l'unité LED et le pied à

roulettes, ainsi qu'une paire de lunettes professionnelle pour le praticien et une paire de lunettes de protection pour le patient, une notice d'utilisation. Le deuxième carton contient le pied à roulettes constitué d'une embase et des deux tubes du mat.

Les lunettes de protection sont destinées à protéger les yeux du patient et du praticien de la lumière. La lumière émise par l'appareil HELIGHT Pro ne présente aucun danger pour l'œil (confère le certificat de non toxicité consultable), cependant l'intensité de la lumière HELIGHT est forte et peut provoquer un inconfort (du même ordre qu'une personne qui regarderait une ampoule électrique de très près dans son appartement).

L'appareil Helight Pro est constitué d'une unité LED avec télécommande filaire, d'un pied métallique avec embase à roulettes pour le déplacement, ainsi qu'un bras avec vérin articulé, destinés à positionner l'appareil sur n'importe quelle partie du corps.

Le bras est conçu pour se fixer également sur le pied à roulettes Helight. Le bras peut se fixer sur n'importe quel support autre que le pied comme une table ou un lit d'examen.

Explications pour le montage du pied :

Vous pouvez trouver la vidéo du montage du pied sur notre site internet :

www.helight.com

5 / Utilisation

Mise en marche de l'appareil :

Montage de la tête à module LED.

L'appareil Helight Pro est livré avec une télécommande filaire et un adaptateur secteur.



1 / Relier le connecteur de la télécommande au connecteur de la face arrière et visser la virole avec la main jusqu'au serrage. (voir photo ci-dessous)



2 / Branchement de l'adaptateur secteur

Brancher la prise Jack male du câble noir de l'adaptateur au câble Jack femelle blanc qui sort de la coque arrière.



Relier le câble secteur à l'unité d'alimentation fournie par le fabricant.

Brancher le câble secteur à une prise électrique.

Lorsque l'appareil Helight Pro est branché sur le secteur, il se met automatiquement en veille et est prêt à fonctionner.

Mode d'emploi de la télécommande.

Lorsque l'appareil Helight Pro est branché sur le secteur, il se met automatiquement en veille et est prêt à fonctionner.

Installer la personne sous l'appareil Helight pro pour une séance de lumière de sorte que la zone à traiter soit centrée sur les modules LED.

Prendre la télécommande en main et régler le temps d'exposition à la lumière en fonction du protocole sélectionné, à l'aide des touches \oplus et \ominus . Chaque appui sur la touche \oplus augmente le temps d'une minute. Chaque appui sur la touche \ominus diminue le temps d'une minute.

Une fois la durée sélectionnée, faire un appui long sur la touche SET pour démarrer. L'appareil s'éteint automatiquement lorsque le temps sélectionné est écoulé. A l'arrêt de la séance de lumière, l'appareil émet un signal sonore signalant que l'appareil est éteint.

En cours de séance, il existe une fonction pause qui s'enclenche en faisant un appui bref sur la touche set. Un appui long rallume l'appareil et permet de terminer la séance jusqu'à la fin du temps programmé.

Compteur : Un compteur qui calcule le nombre de séances effectuées ainsi que le temps d'utilisation s'affiche en faisant un appui simultané sur la touche \ominus et la touche SET. Le compteur affiche le nombre de cycles effectués depuis la mise en service et affiche le temps total d'utilisation depuis la mise en service en heure et minute.

Une fonction « démonstration » permet d'allumer l'appareil pendant 15 secondes, en appuyant simultanément sur la touche \oplus et la touche \ominus . Cette fonction n'incrémente pas le compteur totalisant le nombre de séances effectuées.

Conseils d'utilisation :

Installer confortablement le patient en fonction des zones à traiter, soit assis, soit allongé. L'appareil HELIGHT PRO peut être orienté dans n'importe quelle position : verticale, horizontale ou inclinée. Veillez à ce que votre patient soit bien installé pour profiter au maximum de ces bienfaits. L'exposition à la lumière LED Helight est reposante et relaxante, même si ce n'est pas l'indication choisie.

Veillez à ce que la zone à traiter soit propre, sans maquillage s'il s'agit du visage. Mettre les lunettes de protection au patient.

Approchez l'appareil HELIGHT PRO de la zone à traiter. Selon le protocole, la distance entre la zone à traiter et l'appareil peut varier. Positionner l'appareil le plus près possible de la zone à traiter, de sorte que la personne se sente à l'aise. Une fois l'appareil bien positionné, démarrer la séance à l'aide de la télécommande. Bien que la lumière émise par l'appareil Helight Pro ne soit pas toxique pour la rétine, il est recommandé au praticien de porter les lunettes de protection qui lui sont destinées avant de mettre l'appareil Helight Pro en marche afin d'éviter tout éblouissement pouvant le gêner.

L'appareil HELIGHT PRO est non opérateur dépendant. Vous pouvez continuer vos activités pendant le déroulement de la séance. L'appareil HELIGHT PRO s'éteint automatiquement à la fin de la séance.

À la fin de la séance, lorsque la durée de la séance est écoulée et que l'appareil Helight Pro s'est arrêté automatiquement, vous pouvez éloigner l'appareil de la zone traitée, enlever les lunettes du patient et le libérer. Il est possible pour le patient de reprendre ses activités immédiatement. Si aucun soin particulier n'est nécessaire après une séance, un soin complémentaire ou une séance de massage ou encore une séance de drainage permettent de renforcer l'efficacité et l'effet relaxant.

L'appareil HELIGHT PRO peut être aussi utilisé, soit seul, posé à plat sur une table, soit fixé au bras clipsé sur un support, (une table d'examen par exemple) Il est recommandé pour conserver la durée de vie des LED d'attendre environ 5 minutes entre deux programmes. Ne jamais enchaîner une deuxième séance immédiatement après une première séance. Respecter un temps d'arrêt de quelques minutes entre deux séances.

Attention : Toutes les indications revendiquées par le fabricant sont dans le domaine de l'esthétique, du bien-être, de la récupération et de la relaxation. En aucun cas l'appareil Helight Pro ne peut être utilisé à des fins de traitement médical.

6 / Protocoles d'utilisation - Durée des traitements

Les protocoles mis au point par notre comité scientifique sont calculés pour une dose de lumière optimale dans chaque indication en référence aux travaux scientifiques publiés.

Une séance correspond à une dose de lumière nécessaire et suffisante pour une indication donnée. Bien qu'il n'ait jamais été décrit de surdosage à la lumière, l'absorption de lumière par les cellules diminue de manière importante lors d'une exposition trop longue. Un excès de lumière aurait pour conséquence de diminuer l'efficacité une fois le seuil de réceptivité des cellules atteint. Il est donc inutile de multiplier les séances sur une même zone. Le respect des protocoles vous assure la plus grande efficacité.

Veillez vous référer aux fiches protocoles livrées avec l'appareil.

7 / Entretien de l'appareil - Hygiène

L'appareil HELIGHT PRO ne nécessite aucun entretien particulier.

Comme tout appareil électronique, veillez à ne pas laisser l'appareil sous tension sans utilisation pendant de trop longues périodes. Retirer le câble secteur de sa prise secteur.

Ne pas utiliser ou ne pas entreposer l'appareil dans un endroit qui ne correspond pas aux conditions normales d'utilisation.

Eviter tout ce qui peut endommager les LEDs.

Hygiène : Débrancher l'appareil. Nettoyer l'appareil HELIGHT PRO après chaque utilisation avec une lingette humide uniquement ou avec de l'eau savonneuse. Ne pas utiliser de solvant, d'essence, d'alcool, de diluants ou autre produit chimique. Veillez à ne pas mettre de liquide à l'intérieur de l'appareil.

8 / Conditions environnementales - Températures d'utilisation

Températures : + 0° à + 40°

Stockage : -15° à + 40°

Transport : - 15° à + 40°

Hygrométrie : de 30% à 90 % sans condensation

Recyclage – Dispositions anti- pollution :

Recycler l'appareil Helight Pro selon la réglementation en vigueur sur les composants électroniques et électriques.

9 / Spécifications

Produit:	HELIGHT PRO - H001-TC
Mode opératoire	Télécommande filaire
Couleurs de LED	Rouge (635nm)
Puissance de sortie des LEDs	851.9W / m ²
Energie maximale en Joule	102 Joules en 20 mn
Surface de traitement	Environ 30cm×20cm
Nombre de LED	Six sources de lumière LED orientées sur la zone à traiter
Poids brut	2.8 Kg
Dimension de l'unité LED	361mm × 351mm × 151mm
Dimensions emballage	50cm×50cm×35cm
Caractéristiques électriques	Adaptateur de courant universel 24 V – 60W

10 / Résolution de problèmes - Conduite en cas de panne :

- S'assurer que l'adaptateur de courant universel de l'appareil est bien branché et que la prise secteur fonctionne bien. Une diode bleue s'allume lorsque l'adaptateur est branché. S'assurer que tous les câbles électriques sont bien connectés. L'écran de la télécommande s'allume dès que l'appareil est mis sous tension.
- L'écran de la télécommande, lorsque l'appareil est mis sous tension affiche les quatre chiffres du compteur de temps en minutes et secondes. Une pression longue sur le bouton SET met l'appareil en marche.
- Lorsque l'appareil Helight Pro est mis en pause, après un appui court sur la touche SET, vous devez faire un appui long sur le touche SET pour continuer le cycle en cours, jusqu'à sa fin.
- Si le problème persiste, contacter le fabricant.

11 / Maintenance / SAV (Service après-vente)

Aucune maintenance particulière est nécessaire.

Le SAV de la société HELIGHT SAS est organisé pour reprendre ou / et échanger un appareil défectueux sous huit jours, sauf difficulté particulière. Les appareils défectueux sont échangés sous garantie ou durant une période de location.

Selon la procédure mise en place par la société Helight SAS, une unité LED de l'appareil Helight Pro sera expédié au client qui utilisera l'emballage pour restituer l'appareil défectueux. Les frais de transports et d'échange sont à la charge de la société Helight SAS pendant la garantie. En cas d'échange, tout appareil défectueux non retourné sera facturé au client.

En cas de panne de la télécommande ou de l'adaptateur de courant, Helight procédera à l'échange des pièces défectueuses dans les mêmes conditions.

Si l'appareil n'est plus en période de location, ni en période de garantie, le fabricant procédera à l'échange après acceptation du devis.

12 / Responsabilité et Garantie

La Société Helight SAS n'est pas responsable des problèmes de santé dus à la mauvaise utilisation des appareils. L'utilisateur final a l'obligation de respecter les contre-indications et précautions d'utilisation mentionnées par le fabricant et de s'assurer que son état de santé est compatible avec ces contre-indications. La société Helight SAS garantit la conformité des Produits Helight Pro à l'état des normes réglementaires européennes et Canadiennes applicables. Les appareils HELIGHT PRO loués aux clients professionnels sur le territoire Français restent la propriété de la société Helight SAS qui s'engage à remplacer sous huit jours maximum tout appareil en panne à la condition expresse que l'appareil défectueux soit retourné à la société.

S'il s'avère que la panne est due à une mauvaise utilisation de l'appareil ou résulte d'une négligence de l'utilisateur, la réparation ou l'échange pourra ne pas être pris en charge, pour partie ou dans sa totalité par la société HELIGHT SAS.

Les appareils HELIGHT PRO vendus, en particulier pour l'export, bénéficient de la garantie du fabricant. Tous les Produits en vente bénéficient de la garantie légale de conformité (articles L.211-4 à L.211-13 du Code de la Consommation) et de la garantie contre les vices cachés (articles 1641 à 1648 et 2232 du Code Civil), avec la possibilité de renvoyer les Produits livrés défectueux ou non conformes sous quinze jours. Les appareils Helight Pro bénéficient également d'une garantie contractuelle limitée à deux (2) ans à compter de la date de livraison. Il est possible d'étendre la durée de la garantie sur une période de trois (3) ans moyennant un coût supplémentaire. Au titre de la présente garantie, tout vice de fonctionnement provenant d'un défaut de conception, de matière ou de fabrication donne droit à l'échange et/ou la réparation du Produit, après examen du Produit reconnu défectueux par la Société. La garantie ne couvre pas les défauts qui proviendraient du non-respect des protocoles d'utilisation ou d'entretien indiqués par la Société Helight SAS ou dans le mode d'emploi du Produit, ni les défauts qui proviendraient d'une négligence, d'une cause étrangère au Produit telle qu'une mauvaise installation électrique, un accident, la foudre, un incendie, un dégât des eaux, des pénétrations de sable ou de liquide, un rangement inapproprié, une utilisation anormale, une utilisation en milieu humide ou extérieur. La garantie ne s'applique pas non plus en cas de chocs, d'usage de pièces ou accessoires non fabriqués par la Société, en cas d'altération ou de retrait du numéro de lot

apposé en usine, d'intervention ou de modification effectués par un tiers non agréé par la Société. Pour bénéficier de la garantie, le Client devra contacter la Société Helight SAS. Après accord écrit de la Société, le Client devra alors expédier l'appareil à l'adresse indiquée par la Société. Le Client se conformera à la procédure indiquée. Un retour non autorisé pourra être refusé par la Société. Les frais de retour en cas de produit défectueux sont à la charge de la Société. La Société procèdera au remplacement du Produit ou à la réparation. En cas de remplacement de Produit au titre de la présente garantie, les Produits remplacés sont eux-mêmes garantis mais uniquement pour la durée restant à courir de la garantie initiale. Les lunettes de protection fournies en accessoire, ne sont pas comprises dans la garantie, et doivent être retournées dans les 15 jours à compter de la date d'achat, pour remplacement, en cas d'état défectueux. Le Client n'a pas la possibilité de faire réparer le Produit par une société tierce au frais de la Société. Les réparations et les frais d'élimination sont payables au comptant. Une copie de la facture et une description de la panne seront demandées pour chaque cas de réparation. Pour plus d'information, merci de consulter le site internet www.helight.com.